

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, mercredi 22 mai 2024

DOSSIER DE PRESSE

ESPACE NATUREL SENSIBLE DU RIEUCOURT

34 hectares de pleine nature préservés et valorisés pour tous les publics

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne s'est porté acquéreur d'un Espace Naturel Sensible (ENS) de 34 ha, situé sur la commune de Pindères, à proximité immédiate du Center Parcs « Domaine des Landes de Gascogne ». Ce site est le 11^{ème} ENS de Lot-et-Garonne mais le premier en pleine propriété du Conseil départemental.

Le Département s'est fixé comme objectifs pour ce site de préserver sa qualité écologique, d'assurer la sauvegarde de ses habitats naturels, mais également de le valoriser pour une ouverture à un large public, dans le respect de la sensibilité du lieu. Ce site à la fois de protection et de mise en valeur de notre biodiversité saura trouver un large public local mais aussi national avec la proximité immédiate du Center Parcs.

L'ENS du Rieucourt est inauguré ce mercredi 22 mai, premier jour de la Fête de la nature.

2,8 km et 15 stations d'observation

Le plan d'aménagement a été conçu initialement par Pollen Paysages, spécialiste du paysage et de l'urbanisme, en collaboration avec Rivière Environnement sur la partie environnementale. L'ENS est inséré dans un parcours large empruntant la voie verte existante avec un départ à proximité du golf de Casteljaloux (figure 1). La valorisation de ce site accessible à tous, Lot-et-Garonnais comme vacanciers, est conçue pour un public familial.

Les aménagements nécessaires à la valorisation du site et à son ouverture au public (cheminements, stations d'interprétation, etc.) ont été planifiés progressivement sur une durée de 6 ans jusqu'à 2026/2027, pour respecter le cycle biologique et la sensibilité des écosystèmes (intervention annuelle pour travaux possible uniquement sur la période de septembre à février).

Le Département a mandaté la SEM 47 pour la mise en œuvre du plan d'aménagement et d'interprétation, notamment pour mener les consultations des entreprises devant intervenir sur le site.

Le paysagiste concepteur Doylan BRIEDA (Brieda Paysages) a été retenu comme maître d'œuvre ainsi que ses 2 co-traitants : le bureau d'étude Pi r2 infra spécialisé en VRD et IES Ingénieurs Conseil sur les aspects réglementaires environnementaux.

Après un diagnostic des lieux et du projet initial, la maîtrise d'œuvre a proposé une adaptation du tracé dans un souci de cohérence entre l'emplacement des diverses stations d'interprétation, les milieux en présence, la topographie du terrain devant répondre au critère d'accessibilité aux personnes à mobilités réduites (PMR) et les moyens techniques requis pour la réalisation du parcours.

Après l'intervention de l'entreprise Garonne Environnement en janvier 2023 pour réaliser la trace de la totalité du parcours, les travaux du cheminement principal et des stations d'interprétation ont débuté à l'automne 2023. Le fort cumul pluviométrique de cet hiver ayant réalimenté la zone humide de l'ENS, asséchée depuis 2 ans, le platelage en bois n'a pu être terminé à la fin février 2024 comme prévu. Conformément aux restrictions imposées du fait de la sensibilité des lieux, les travaux reprendront donc en septembre.

Le parcours d'interprétation, de 2,8 km au sein de l'ENS, comprend :

- un périmètre « sanctuarisé » au Nord et des incursions pour l'observation depuis la voie verte (mise en défens de la zone humide),
- un parcours en boucle circonscrit au Sud traversant un maximum de milieux,
- une boucle principale accessible à tous, des cheminements secondaires et des stations d'interprétation ponctuant l'ensemble du parcours (figure 2).

Dès cet automne, les visiteurs bénéficieront d'un chemin complet stabilisé les menant au cœur de l'ENS pour découvrir les différents milieux en présence, en attendant la réalisation de la dernière station d'interprétation prévue en 2026. Des aménagements complémentaires prendront place également dès cet hiver depuis la voie de liaison entre l'ENS et le Center Parcs, dans le prolongement direct de la voie verte sur laquelle seront installés 2 signalétiques informatives.

Le plan de gestion

Le site du Rieucourt possède une richesse écologique, caractérisée par la présence d'espèces protégées et patrimoniales, principalement associées aux milieux humides et aquatiques. Il est caractérisé par une diversité de milieux, au sein d'une unité à l'apparence homogène. Le site est également marqué par le caractère évolutif des milieux.

L'intervention humaine est ici considérée comme une valeur ajoutée dans la gestion du site. En effet, l'absence de toute gestion ou d'intervention engendrerait une perte de biodiversité, par un enrichissement et une homogénéisation des milieux.

Le plan de gestion est un programme d'action, pour les 10 prochaines années, qui combine la mise en œuvre des actions transversales relevant de principes de gestion écologique, environnementale et durable (figure 3).

Il doit permettre de répondre aux deux objectifs suivants :

- optimiser et améliorer le caractère naturel et la fonctionnalité du site,
- faire de l'ENS du Rieucourt un site vitrine de découverte de la nature de Lot-et-Garonne et permettre l'accueil du public dans les conditions optimales.

Pour la gestion écologique du site, le Département a retenu la Sepanlog, actuel gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de la Mazière à Villeton. Le rôle du gestionnaire est de mettre en œuvre pour 6 ans le plan de gestion.

Ses missions sont variées et comprennent notamment la réalisation de suivis écologiques annuels avec le concours de sous-traitants à savoir le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine, la Fédération de pêche de Lot-et-Garonne et l'ornithologue de Flore Faune Futur.

La Sepanlog coordonne aussi les actions d'entretien, de préservation ou de restauration du site, de manière différenciée selon les milieux en présence, requérant parfois une intervention soit mécanisée soit manuelle voire une non intervention sur certaines zones plus sensibles. Son rôle consiste également à apporter son expertise technique auprès du maître d'œuvre et des entreprises qui interviennent sur l'ENS afin de garantir le respect des lieux et impacter le moins possible la biodiversité au cours des aménagements.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

ANNEXE

FIGURE 1 : Plan de situation



FIGURE 2 : Les parcours d'interprétation

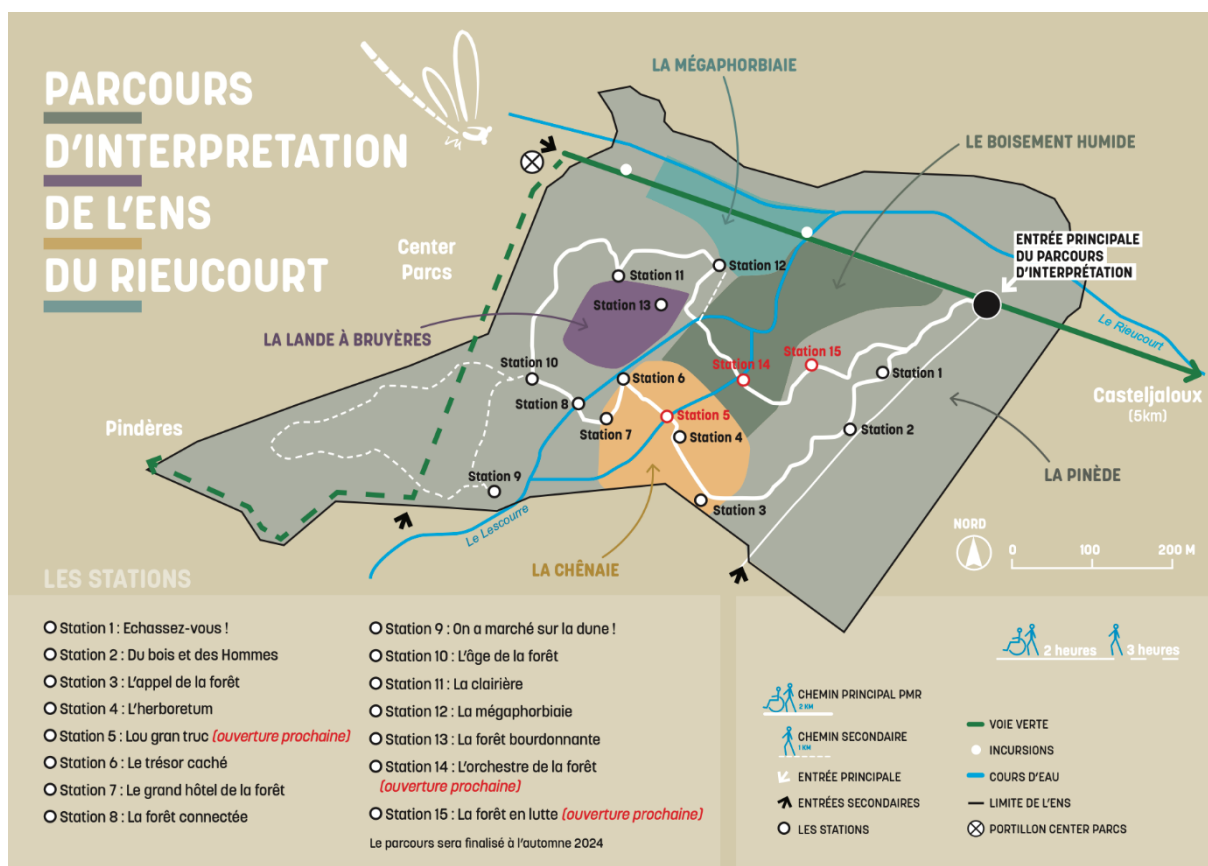


FIGURE 3 : Plan de gestion (action n°3 – réglementation et aménagement du secteur pour empêcher l’incursion involontaire du public)

